Image not found or type unknown

mon proprietaire augmente le loyer

Par **zouzoulet**, le **23/05/2012** à **23:57**

Bonsoir,

Mon proprietaire m'a remis une lettre le 21 mai m'indiquant que mon loyer allait augmenter à partir du 1er juin (date du renouvellement du bail).
Ne devait il pas m'envoyer cette lettre par RAR 3 mois avant la fin du bail?
Quels recours si je ne souhaite pas que mon loyer soit augmenté sachant que pour ce prix là je prefererais un appartement plus grand, et que si il m'avait prévenu 3 mois avant j'aurais donner mon préavis?

zouzoulet

Par **janus2fr**, le **24/05/2012** à **06:53**

Bonjour,
Vous n'en dites pas assez...
Bail pour location vide ou meublée ?
Cette augmentation correspond t-elle à l'indexation annuelle (indice INSEE) ou est-elle plus importante ?
Avez-vous une clause d'indexation au bail ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés